

# Après Airbnb, la mairie de Paris s'attaque à Amazon, UberEats... et toutes les plateformes

La mairie de Paris s'est dit favorable à la limitation des livraisons dans certains quartiers et à l'application, à l'échelle locale, du principe pollueur payeur.

---

Tremblez, plateformes, la mairie de Paris se lance à vos trousses ! Initialement concentrée sur Airbnb, la croisade de la municipalité s'étend désormais à l'ensemble des plateformes et plus spécifiquement celles qui impliquent des livraisons. À mesure que les Jeux olympiques se rapprochent, la mairie est bien décidée à mettre de l'ordre dans la jungle que sont devenues les rues parisiennes : elle avait déjà musclé son discours sur la micro-mobilité et doit prochainement choisir quels acteurs seront les seuls tolérés dans la capitale, elle s'attaque désormais aux livreurs qui transforment Paris en une ruche dont l'activité ne cesse jamais.

Dans une tribune publiée dimanche dans *Le Monde*, Jean-Louis Missika, adjoint à la mairie de Paris en charge de l'urbanisme, Ariel Weil, maire du 4ème arrondissement de la capitale et Diana Filippova, auteure de *Technopouvoir*, dénoncent les dérives de l'augmentation des livraisons dans la capitale. Alors que le Black Friday se profile, ils rappellent que « *2,5 millions de livraisons sont attendues par jour (durant la période de promotion), soit dix fois plus que le nombre de colis livrés quotidiennement le reste de l'année à Paris* », anticipant la duplication en France du « *cauchemar* » vécu par les habitants de New York.

# Les mairies veulent se substituer au gouvernement

Or les tentatives de réguler les flux au niveau national se sont soldées par des échecs cuisants : le principe pollueur payeur, mis en place en 2008 sous la pression de l'Europe, a toujours été un outil honni des gouvernements successifs et la taxe carbone envisagée l'année dernière n'a pas résisté à la mobilisation des gilets jaunes. Les auteurs de la tribune souhaitent donc que les autorités municipales prennent le relais des législateurs en la matière, notamment via « *l'application du principe pollueur-payeur* » au niveau municipal, « *plutôt qu'une taxe nationale sur chaque livraison, mesure plusieurs fois retoquée par le gouvernement* ». « *La loi doit autoriser les collectivités à créer une écoredevance qu'elles pourront imposer sur la livraison à domicile* », estiment-ils.

Autre cheval de bataille, qui rappelle les discussions sur les locations de courte durée, la limitation des livraisons dans certains quartiers. « *Elles ne seront possibles qu'à certaines heures et il faudra y réserver à l'avance sa place de livraison* », imaginent les auteurs. « *Il n'y aura pas plus de camionnettes de livraison que de places disponibles* » et une « *brigade de la police municipale* » spécifique serait chargée de contrôler le respect de ces règles. Des dispositions qui feraient indubitablement chauffer les neurones des transporteurs.

Amazon, cité dans la tribune aux côtés d'UberEats, essuie donc un feu nourri des autorités ces derniers jours. Mounir Mahjoubi, ancien secrétaire d'État au numérique, a attaqué la plateforme en fin de semaine dernière sur un autre de ses impacts, l'emploi. L'ancien candidat à la mairie de Paris - qui a depuis rejoint la campagne de Benjamin Griveaux - encourageait les consommateurs à privilégier « *les alternatives locales* ». Reste à savoir si ces tirs croisés auront un impact sur les décisions des acheteurs...